

Vous venez de
quitter la vie
professionnelle



Une autre vie
commence...



Rejoignez-nous en adhérant
à l'Adac !



Adac, c/o Cirad - avenue Agropolis, TA 213 / 01,
34398 Montpellier Cedex 5

adac0803@gmail.com

<http://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Association enregistrée sous le n° w3433005465

Statuts sur demande

Amicale des anciens du Cirad



*Partager et valoriser
histoire et savoirs
dans la convivialité*

Amicale des anciens
du Centre de coopération internationale
en recherche agronomique
pour le développement

L'Adac a été créée le 12 juin 2003 à l'initiative de retraités et d'actifs du Cirad. Cette amicale s'adresse à toute personne ayant travaillé ou collaboré avec le Cirad.

L'ORGANISATION DE L'ADAC

L'Adac est une association loi 1901, régie par des statuts

Au cours de l'Assemblée générale, les adhérents désignent un conseil d'administration composé de 15 membres maximum élus pour une durée de deux ans.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé de 6 membres ou plus.

Des commissions sont chargées de mettre en œuvre les principaux objectifs de l'amicale dans le cadre d'ateliers.

Les ressources de l'association proviennent essentiellement de la cotisation de ses adhérents. Le Cirad et ses instances (comité social et économique et collectifs de représentants de proximité) peuvent contribuer financièrement à la mise en œuvre d'activités d'intérêt commun.

L'OBJECTIF PRINCIPAL

Créer un nouvel espace de vie active en prolongement de la carrière professionnelle, en maintenant des liens et une solidarité entre anciens et actifs du Cirad. Entre autres :

- ✓ Maintenir une capacité de réflexion à caractère scientifique et stratégique.
- ✓ Favoriser l'expression de la solidarité entre anciens.
- ✓ Partager les connaissances scientifiques entre anciens et actifs.

LA CONVENTION ADAC – CIRAD

Certains des objectifs de l'Adac sont partagés par le Cirad. Pour les atteindre une convention-cadre de partenariat Adac – Cirad a été signée le 19 novembre 2008. Cette convention, actualisée régulièrement, précise les champs de partenariat entre l'association et le Cirad de même que les modalités de leur mise en œuvre.

LES ACTIVITÉS

- ✓ Contribuer à la formation des départs en retraite et diffuser des conseils dans le domaine de la protection sociale des retraités.
- ✓ Organiser périodiquement une journée spéciale consacrée aux anciens.
- ✓ Recueillir et restituer l'histoire et la mémoire des anciens à travers leurs témoignages.
- ✓ Participer à des actions de parrainage des stagiaires et doctorants étrangers du Cirad, ainsi qu'à l'accueil de visiteurs.
- ✓ Organiser des manifestations scientifiques.
- ✓ Servir de relais avec les ONG à caractère professionnel et humanitaire pour des actions individuelles.
- ✓ Organiser des sorties à caractère culturel ou convivial.
- ✓ Diffuser des informations, notamment par la publication de « La lettre de l'Adac » et surtout notre site internet mis à jour en permanence.